

# CLUB MONTAGNARD CONCORDIA



Fondé à Brig le 26 janvier 1913

N°253 avril 2024

## Président

Daniel MOLLARD  
damollard @ bluewin .ch  
079 433 95 30  
Ch. du Bois-des-Rittes 22B  
1723 MARLY

## Vice-Présidente

Stéphanie STUDER-SCHERL  
Stephanie.studerscherl@gmail.com  
077 462 03 39  
Route de Meyrin 315  
1217 MEYRIN

## Secrétaire et PV

Jacques JEANNERET  
j.jeanneret2056 @ gmail. com  
079 368 32 46  
Faubourg 13a  
2056 DOMBRESSON

## Caissier

RERAT Simon  
rerat.simon @ gmail. com  
079 197 70 47  
Impasse des Colibris, 6  
1753 MATRAN

## Responsable chalet

Aurélien DEVAILLERES  
a.devailleres @ gmail. com  
078 218 26 13  
Av. Ernest Pictet, 38  
1203 GENEVE

## Chalet Concordia

Chemin de la Traverse 37  
1882 GRYON  
024 498 16 92



## Dans ce numéro

- Votre agenda
- Une nouvelle vice-présidente
- Le PV de l'assemblée
- Des sorties au Lac de la Gruyère
- L'avenir du chalet
- Occupation du chalet

[clubconcordia.ch](http://clubconcordia.ch)

Le PV de l'assemblée générale du club est dans le bulletin

## Bonne nouvelle du Comité central :

Stéphanie Studer-Scherl de la section Delémont a accepté le poste de vice-présidente au Comité central. Je la remercie d'avance et lui souhaite la bienvenue parmi nous.

**Daniel Mollard**

## Prochains bulletins

Vous avez dans les mains le numéro du mois d'avril

Prochains délais pour vos textes, infos et photos :

- 28 mai
- 21 juin

Au plaisir de vous lire, David

### Responsable Bulletin

David Hauw,  
076 249 49 56

bulletin.concordia@gmail.com

Rue du stand 42  
2502 BIENNE

## L'agenda du club

- Samedi 8 juin - **Sortie du Président, région de Fribourg**, Daniel Mollard
- Mercredi 10 juillet - **Sortie en Gruyère**, Jean-Marc Fragnières
- Mardi 23 juillet - **Sortie officielle**, Section Delémont, Marie-Josée Wirtz
- Mardi 20 août - **Marche région Evolène**. Bernard Schäfer.
- Vendredi 11 et samedi 12 octobre - **Atelier de réflexion pour l'avenir du club et du chalet**, Pierre-Yves Abbet
- Jeudi 28 novembre- **Assemblée, section Lausanne**, Isabelle Magnenat



Jean-Paul Simone et le guidage vers le chalet du Concordia.



## Mauvaise nouvelle du chalet :

Il y a malheureusement des gens qui ne paient pas toutes leurs boissons prises dans la cave du chalet. Je rappelle que le chalet est ouvert à tous les membres du Club sous leur responsabilité, et que le comité compte sur l'honnêteté de chacun pour le bon fonctionnement du chalet.

**Daniel Mollard**

# 111<sup>ème</sup> assemblée générale, procès verbal

Samedi 16 mars

## Ouverture de séance :

Le président ouvre son assemblée en présence de 53 membres inscrits sur la liste de présence. Il précise que les Genevois vont arriver avec du retard, leur train n'ayant pas voulu partir de Genève

Il souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte la 111<sup>ème</sup> assemblée générale du club Concordia et remercie la section de Delémont pour l'organisation de cette journée. L'invitation à l'AG, l'ordre du jour et les propositions du Comité central sont parus dans le bulletin 251 de janvier 2024

Il cite les excusés du jour

TERRAPON Joël LS, ISENSCHMID THOMAS BI, nouveau membre, JAQUET Martin LS, PINGET Jean-François LS, SALLIN Dominique GE, Troxler Gérard GE, MOLLARD Sarah GE, MOLLARD Andrea GE, SIMONIN Sébastien BI, CORBAZ Jean-Claude LS, FISCHER Edgard BI, GEISER Samuel DMT, GEISER Roland DMT, MATIONI Daniel DMT, MONNERAT Cindy DMT, MONNERAT Romain DMT, BÖGLI

Audrey GE nouvelle membre,  
JATON Roman LS

Le nouvel ordre du jour a été accepté à l'AG de 2023. Y'a-t-il des modifications demandées ?

Ce n'est pas le cas, merci

Nomination des scrutateurs : Bernard Jaton, Nicolas Rérat et Stève Egger

## 1 Salutations

Marie Josée présidente de Delémont souhaite la bienvenue à tous et regrette que personne ne se soit dérangé pour apporter le salut des autorités.

## 2 Approbation du dernier PV

Le PV de l'AG 2023 est accepté à l'unanimité paru dans le bulletin 244 avec remerciement.

## 3 Décès, naissances

- Décès

MORIER Emile, section de Lausanne le 11.03.2023

BADERTSCHER Jean-Henri, section Neuchâteloise le 15.03.2023

ANTHENEN Alfred, section Genève le 11.10.2023

LEIBUNGUT Siegfried section Bienne le 24.11.2023

PIAGET Marcel, section de Bienne le 02.01.2024

Jeannette CHOPARD, épouse de Jean-Pierre



(NE) le 14.04.2023

Françoise MARIETHOZ épouse de Christian  
(GE) le 09.11.2023

Pour toutes les personnes décédées nommées précédemment ainsi que les autres membres des familles et amis qui nous ont quittés depuis la dernière AG, Daniel demande aux participants de se lever et d'observer une minute de silence

- Deux naissances. Il s'agit de THAÏNA fille de Patricia Vasconcelos-Bastos, DMT, le 05.10.2023

et de ALYA fille de Maude Bosto-(Tavel) NE le 30.01.2024

#### **4 Admissions, démissions, radiations**

- Admissions

BÖGLI Audrey Section Genève,

EGGER Bernard section de Delémont

ROTTET Jean-Paul section Delémont

ISENSCHMID Thomas, section de Bienne

- Démissions

DESSOULAVY Willy section Neuchâteloise

BURKI Thérèse section Bienne

NEUHAUS section Genève

BESSIRE Soazig section Bienne

ROHRBACH Werner section Lausanne

- Radiations : néant

#### **5 Rapport du président central**

Depuis ma nomination lors de la 110 -ème AG à la Chaux-de-Fonds, j'ai eu beaucoup de plaisir à diriger le Club. J'ai également eu passablement de soucis administratifs à gérer avec Simon Rérat, notre nouveau caissier. Je remercie tous les membres du comité central ainsi que tous les présidents de section pour leur collaboration et leur investissement pour le Club

Ce fut un grand soulagement pour moi et pour le Club que d'avoir trouvé une nouvelle présidente pour la section de Lausanne. Mes remerciements s'adressent à Isabelle Magnenat pour avoir

accepté ce poste et je présente ma sincère gratitude à Bernard Schäfer pour ses nombreuses années de présidence, depuis 2006

J'ai participé à : 2 comités étendus, 2 assem-

blées de section, La raclette officielle, 4 jours de corvées au chalet, 5 sorties et j'ai organisé la sortie du président le 23.09.2023

Concernant la commission de rénovation du chalet : 4 séances et 1 jour au chalet avec les architectes

Malheureusement 5 membres du club sont décédés cette année et 4 membres ont démissionné, dont 3 membres pour des raisons de santé

L'effectif du Club ne fait que diminuer malgré les 4 derniers nouveaux membres. Cela représente à ce jour 198 membres contre 207 membres en 2023. Cette situation apporte son lot de soucis pour l'avenir du Club Concordia, c'est pourquoi je compte sur chacun de vous pour s'investir pour notre Club et son chalet

Quand je constate la motivation d'un bon nombre de membres, cela me donne que de bonnes raisons de m'engager à fond pour le Club. Un grand merci à toutes ces personnes.

D'avance je vous remercie tous pour votre engagement pour la pérennité du Club Concordia  
Vive le Club Concordia.

Votre président central : Daniel Mollard.



#### **Rapport du responsable du chalet**

Aurélien Devailleres a repris la gérance du chalet après Jean-Louis. Il remercie Charlotte et Jean-Louis Cachin pour leur engagement et leur travail au cours de leurs nombreuses années de gestion. Il précise qu'il est entré au Club en 2017 à Lausanne sous la présidence de Bernard Jaton. Il remercie toutes les per-

sonnes qui lui ont apporté leur conseil et remercie par la même occasion les participants aux corvées. Il précise que le chalet est à disposition des membres et que ces derniers doivent l'utiliser. Encore merci à tous.

### **Rapport du responsable du bulletin**

Il existe maintenant grâce à Simon un programme de gestion des membres Le Club compte 198 membres. L'âge moyen est de 63 ans. Pour le bulletin 9 numéros sont sortis l'année dernière

Merci à notre dessinateur Jean-Paul Simone qui illustre le bulletin. Si parfois il n'y a pas de bulletin, c'est que David ne reçoit pas d'infos. Il précise que le bulletin appartient aux membres et a besoin de leurs envois d'articles, photos ou autres pour exister.

**Ces trois rapports sont acceptés à l'unanimité par applaudissements.**

### **Rapport du caissier central (comptes)**

Nous avons une perte de 5'100.00 dû à l'engagement d'architectes pour la rénovation du chalet qui n'était pas prévu au budget de l'année passée.

Le chalet et le Club se paient eux-mêmes

Pour le chalet : les produits ont rapporté 47'151.00 et les charges 52'244.00.

### **Rapports des vérificateurs des comptes**

La section de Delémont est rapportrice. Les vérificateurs des comptes, Hubert Lièvre, Patrice Curty et Stève Egger, demande à l'AG au vu des comptes présentés, de donner décharge au caissier.

Les comptes ainsi que la décharge du rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

### **6 Rapports des présidents de section (par applaudissement)**

Ils sont parus dans les bulletins 250 et 251. Ces rapports sont acceptés à l'unanimité

### **7 Budget, cotisations, subventions et émoluments divers**

Le budget de l'année 2024 est à consulter page suivante

Le budget de 2025 présentera quelques déficits au niveau du chalet. Les parts obligatoires seront associées à la cotisation. Ces dernières ne changent pas. Les émoluments du comité sont de 2'500.00

**8 Le budget est accepté à l'unanimité**



## Budget 2024

### Club

Produits club	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024	Charges club	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024
Cotisations	15 000,00	14 469,50	15 000,00	Assurances	-	1 456,40	1 500,00
Dons	200,00	785,60	500,00	Charges administration		3 405,90	3 400,00
Intérêt		3,90	-	Manifestations		300,00	300,00
Autres	100,00		-	Associations		3 769,90	3 700,00
				Charges financières		48,10	100,00
				Autres charges		5 166,50	5 000,00
					10 450,00		
<b>Total Club</b>	<b>15 300,00</b>	<b>15 259,00</b>	<b>15 500,00</b>	<b>Total Club</b>	<b>10 450,00</b>	<b>14 146,80</b>	<b>14 000,00</b>

### Chalet

Produit chalet	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024	Charge chalet	Budget 2023	Réel 2023	Budget 2024
Passages	14 000,00	20 510,00	20 000,00	Marchandises	-	7 162,95	7 000,00
Marchandises	5 000,00	10 342,30	10 000,00	Charges d'énergie	7 000,00	6 827,65	7 100,00
Divers	1 400,00	1 040,00	1 500,00	Entretien, Restauration du chalet	8 300,00	18 259,15	15 000,00
				Assurances	3 700,00	1 900,15	2 000,00
				Charges financières	1 200,00	1 437,60	1 500,00
				Autres charges	3 500,00	2 510,45	2 500,00
<b>Total Chalet</b>	<b>20 400,00</b>	<b>31 892,30</b>	<b>31 500,00</b>	<b>Total Chalet</b>	<b>23 700,00</b>	<b>38 097,95</b>	<b>35 100,00</b>
<b>Total Club et chalet</b>	<b>35 700,00</b>	<b>47 151,30</b>	<b>47 000,00</b>	<b>Total Club et chalet</b>	<b>34 150,00</b>	<b>52 244,75</b>	<b>49 100,00</b>

Résultat budget 23      Résultat réel 23      Résultat budget 24

Total club	4 850.00	1 112.20	1 500.00
Total chalet	-3 300.00	-6 205.65	-3 600.00
Total final	-1 550.00	-5 093.45	-2 100.00

## 9. Programme des courses, organisation des différentes manifestations, programme des sections, nomination des sections vérificatrices des comptes

La sortie officielle 2024 sera organisée par la section de Delémont et aura lieu le 23 juillet 2024

La raclette au chalet le 6 octobre 2024 organisée par la section de Genève

Assemblée générale 2025 organisée par la section de Bienne le 22 mars 2025.

Les sections pour la vérification des comptes : Bienne rapportrice, Neuchâtel vérificatrice et Genève suppléante.

La sortie du président aura lieu le samedi 8 juin 2024 aura lieu dans la région de Fribourg. Le

président engage les membres à proposer des courses et à les faire paraître dans le bulletin.

## 10 Election du comité central (tout les 3 ans)

**Election au comité central** : Le président précise que le poste de vice-président /présidente est toujours à repourvoir. Cela soulagerait le comité central au vu des engagements de ce dernier.

Il remercie tous les membres du comité central ainsi que Jean-Louis qui s'occupe des réservations pour le chalet

## 11 Proposition de la commission du chalet, des sections et individuelles

### Proposition du comité central

Démission de l'USSC, Union sportive suisse des transports publics pour la fin de l'année

2024

Actuellement nous payons une cotisation annuelle de 6.- par membre (199 en 2023) et 75.- pour la section soit un montant total de 1269.-

Depuis des années notre Club ne participe plus à leurs activités

Le président a participé à l'assemblée des délégués USSC le 18 novembre 2023 en compagnie de Pierre Beck.

Notre président a pris la parole pour dire que notre Club votera lors de notre AG le 16 mars 2024 si nous sortons ou restons de l'USSC

L'assemblée de ce jour accepte à l'unanimité sa sortie de l'USSC

**Rapport de la commission du chalet.** La commission est composée de Pierre-Yves Abbet, Daniel Mollard, Aurélien Devailleres, Nicolas Rérat, et Stéphanie Studer Scherl. Elle s'est réunie à 4 reprises

Avec l'accord de l'AG 2023, le bureau d'architecture Pi-R-Carré à St-Maurice a été mandaté pour procéder à la réalisation des plans numérisés et à établir le rapport CECB+ (certificat énergétique cantonal des bâtiments) en vue d'une rénovation énergétique Le bilan permet de solliciter des subventions auprès du canton

Le rapport du CECB classe le chalet en dernière place dans l'évaluation des notes : F et G 3 variantes sont proposées **A** Rénovation complète au niveau énergétique, sauf la terrasse, **B** Rénovation partielle au niveau énergétique. **C** Rénovation minimale qui n'implique pas de PAC (pompe à chaleur)

La variante **B** est celle qui est préconisée par les architectes. Elle permet une rénovation quasi complète du chalet et permet de bénéficier de subventions importantes.

Coup d'ensemble pour les mesures : de la variante **B** 431'683 FRS.

Le bénéfice d'une rénovation : diminution des frais de chauffage et autres. Le chauffage à mazout sera encore toléré jusqu'à l'horizon de 2030. Au-delà de cette date des taxes dissuasives seront vraisemblablement instaurées sur le chauffage au mazout.

Une réunion a eu lieu avec la banque Raiffeisen de Vevey. Les bilans et comptes disponibles des 3 dernières années ont été remis La réponse de la banque est la suivante : Après avoir étudié votre demande et les comptes remis, elle a le regret d'annoncer qu'elle n'est pas en mesure d'augmenter la dette actuelle. En effet, les revenus issus de la location ne permettent pas de payer les charges liées à l'augmentation du crédit. La valeur de rendement démontre que le chalet est sous exploité / pas assez facturé. Or actuellement, on a un taux d'occupation du chalet en dessous des 10 %.

Etapes à venir et propositions de la commission. : Poursuivre le projet, poursuivre les démarches en vue d'obtenir un financement pour la rénovation, améliorer la situation financière du club, réalisation de quelques travaux d'entretien « urgents » à moindre frais. La commission propose la tenue d'un workshop le 11 et 12 octobre 2024 au chalet afin de discuter et chercher des solutions avec les membres présents ces jours là

Merci à la commission. VIVE LE CONCORDIA

### **12 Modification éventuelles des statuts**

**Modification** de l'article 5 page 2 : L'adresse officielle siège du Club est celle du président central.

Nouvelle proposition : L'adresse officielle du Club est :

CLUB CONCORDIA, CHEMIN DE LA TRAVERSE 37, 1882 GRYON.

Motivation : actuellement on doit déclarer les impôts dans le canton du président central et dans le canton de Vaud (lieu du chalet). Avec l'adresse à Gryon, on ne déclarera les impôts qu'au canton de Vaud.

Pour l'assemblée : acceptez-vous cette proposition ? **OUI** à l'unanimité

**Concernant la Démission de l'USSC** : supprimer le premier alinéa de l'art. 8c p. 3 et l'art. 8e p4



## Règlement du chalet

P. 14 art. 12 (dernier alinéa) : supprimer « les membres USSC »

P. 15 art. 18 supprimer « les membres paient le tarif membre »

## Finance de passage art.17 ajouter l'article 17 A

A Les enfants et petits-enfants de membre de 6 ans à 16 ans non révolu paient le tarif enfant membre.

Les enfants et petits-enfants de membre de 16 ans à 18 ans non révolu paient le tarif adulte membre

Dès 18 ans révolus, ils paient le tarif adulte non-membre

Roland Bögli intervient : il signale qu'il avait proposé il y a plusieurs années, que les enfants de membres, tant qu'ils étaient aux études ou en apprentissage, pouvaient bénéficier du tarif réduit enfant. Cette proposition avait été alors acceptée.

Réponse du président D. Mollard : les statuts actuels de 2018 ne comportent pas cette modification. A la demande du président, Mr. Bögli veut maintenir sa proposition. Si la proposition de modification de l'art 17 A est acceptée, la proposition de Mr Bögli ne peut entrer en matière cette année. La demande n'a pas été faite par écrit 2 mois avant l'AG.

L'assemblée accepte la proposition de l'art. 17

## A Oui à l'unanimité moins 1 NON

### 13 Divers

Jean-Louis signale que 5 bouteilles de blanc ont disparues de la cave. Ce n'est pas la première fois

### 14 Honorariat

Pour 25 ans de sociétariat : MÖRI STEFAN section Lausanne.

Pour 40 ans : Aucun

Le président félicite CHALAND Jean-Pierre né en 1936 pour ses 60 ans de sociétariat section Genève

Notre plus ancien membre et également le plus âgé est PASCHE John né en 1928 et membre Concordia NE depuis 1957

PITTET Nestor GE né en 1930 et au Concordia depuis 1977

PERRET Éric LS né en 1931 et au Concordia depuis 1961

BAUD Ernest GE né en 1934 et membre au Concordia depuis 1962

Sur ce, notre président Daniel Mollard peut clore son assemblée à 11 heures 58.

Merci à lui.

Le secrétaire Jacques



# sortie du président.

Samedi 8 juin

Marche facile de 02h30 le long du Lac de la Gruyère.

Pique-nique tiré du sac.

Bonnes baskets.

Départ du bus 234 de la Gare routière de Fribourg à 09h38.

Arrivée à au Pont de Corbières à 10h12.

R-V dans le hall de la Gare de Fribourg à 09h30.

Inscription jusqu'au 6 juin 2024 auprès de Daniel Mollard :

Mail : [damollard@bluewin.ch](mailto:damollard@bluewin.ch) ou au 079 433 95 30

**Daniel**



# Sortie en Gruyère

Mercredi 10 juillet

Une randonnée de 3 h sans difficulté entre Rossens et la Roche.

Pique-nique tiré du sac.

Départ de la gare routière de Fribourg à 09h08 pour Rossens.

Départ : Delémont 07h12

Bienne 07h52

Genève 07h42

Lausanne 08h19

Merci de vous annoncer et pour tout renseignement au 079 899 54 34

Au plaisir de vous rencontrer

**Fragnière Jean Marc**



## Un atelier de réflexion au Chalet Concordia

Vendredi 11 et samedi 12 octobre

La Commission du chalet organise un atelier de réflexion au chalet sur deux jours

Il sera animé par les membres de la Commission avec les toutes les personnes intéressées par le projet et qui souhaitent faire part de leurs idées.

Buts : discuter de l'état du chalet et les travaux rénovations à venir; évolution des fréquentations. Elaboration d'un plan de financement, tenir compte des avis des membres, discuter de l'avenir du club (adhésions, modifications des statuts, etc)

Cela se passera au chalet Concordia.

Repas du vendredi soir et samedi midi organisés : ambiance assurée :-)

Le but est qu'un maximum de membres du club participe.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de Pierre-Yves Abbet, par mail :

[py.abbet@bluewin.ch](mailto:py.abbet@bluewin.ch)

## Réservations du chalet au 20 avril

Studer Scherl Stéphanie	15 personnes	27 04 2024	28 04 2024
Traitement des punaises des lits	Complet Chalet fermé	30 04 2024	05 05 2024
Corvées de Printemps	Complet	06 05 2024	08 05 2024
Wirz Marie Josée	4 personnes	08 05 2024	12 05 2024
Buchard Joel	Forfait avec cave	01 06 2024	02 06 2024
Rohrbach Philippe	8 personnes	21 06 2024	23 06 2024
Mollard Daniel	25-30 personnes	19 07 2024	21 07 2024
Leuba André	20 personnes	23 07 2024	25 07 2024
Wirz Marie Josée	6 personnes	29 07 2024	04 08 2024
Abbet Pierre Yves	30 personnes	31 07 2024	01 08 2024
Section Neuchateloise	Complet	24 08 2024	25 08 2024
Schroff Urs Atelier de Forêt Montagne	Complet	25 08 2024	30 08 2024
Leuba André	25 personnes	13 09 2024	16 09 2024
Sallin Dominique	20 personnes	23 09 2024	24 09 2024
Corvées d'Automne	Complet	03 10 2024	04 10 2024
Comité étendu	Complet	05 10 2024	05 10 2024
Raclette au chalet	Complet	06 10 2024	06 10 2024
Commission rénovation chalet	Complet	11 10 2024	12 10 2024
Tavel Philippe	30 personnes	14 12 2024	15 12 2024
Leuba André	25 personnes	20 12 2024	23 12 2024
Schneider Fabien	30 personnes	23 12 2024	27 12 2024
Busto Tavel Maude	25 - 30 personnes	28 12 2024	02 01 2025
Leuba André	25 personnes	02 01 2025	05 01 2025
Conus Philippe	30 personnes	10 01 2025	12 01 2025
Piquerez Gilles Ski Chatillon	25 personnes	17 01 2025	19 01 2025
Monnerat Pierre-André	15 personnes	19 01 2025	26 01 2025

Réservations chalet - Jean-Louis CACHIN -cachinet @ bluewin .ch

079 479 18 21